



CONFERENCE DES MINISTRES DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS DE LA FRANCOPHONIE



# GUIDE

DU FORMATEUR D'ANIMATEURS  
POLYVALENTS

# SOMMAIRE



PREFACE .....	4
AVANT- PROPOS .....	6
CONSEILS AUX FORMATEURS.....	7
GLOSSAIRE .....	8
MODULE I : Renforcement des capacités des animateurs .....	13
MODULE II : Organisation/Animation d'événements de masse .....	14
MODULE III : Insertion des jeunes/Activités Génératrices de Revenus (AGR).....	16
MODULE IV : Education, prévention et sensibilisation des jeunes.....	17
MODULE V : Communication, capitalisation .....	19
CONCLUSION	
BIBLIOGRAPHIE	



Action Jeunesse, Sports, paix et Citoyenneté en Côte d'Ivoire en novembre 2012

---

## PREFACE

Les actions **Jeunesse, Sports, Paix et Citoyenneté** que le Secrétariat général de la CONFEJES conduit, reposent sur une décision de la 8ème réunion du Bureau tenue en 2008 à Nouakchott, qui vise à soutenir les pays en situation de post-conflit.

La décision des ministres repose sur une volonté et un devoir pour les Etats et le mouvement olympique de valoriser la dimension morale des activités physiques et sportives.

Cette orientation prend son fondement dans les valeurs de l'Olympisme, que fixe la Charte Olympique, notamment en son article 2, et je cite : « *Le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'homme, en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine* ».

D'une manière générale, la question de la promotion de la Paix à travers les activités de Jeunesse et de Sports, apparaît de plus en plus comme un sujet d'actualité, dans les programmes et thèmes de débats de foras, conduits par plusieurs organisations et partenaires au développement, comme les organisations des Nations Unies, à travers ses agences comme le PNUD, l'UNESCO, l'UNICEF et l'UNFPA, mais aussi l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et l'Union Africaine (UA), et la Fondation Jeunesse, Sport et Paix du Congo, pays membre de la CONFEJES ; fondation avec laquelle nous entretenons un partenariat soutenu et une parfaite synergie d'actions depuis 2008.

Cependant, pour compléter et surtout concrétiser les réflexions initiées par ces institutions, il a semblé nécessaire au Secrétariat général dans sa mission d'appui conseil, de conduire des actions de proximité, des actions de terrain avec des moyens adaptés et dans une approche participative ; actions qui permettront de rendre durables, les résultats de ces programmes ; parce que la paix est non seulement fragile ; mais s'inscrit dans un processus dynamique, qui évolue aussi bien avec l'environnement social qu'économique.

Cette approche a guidé les expériences successives de Kintélé (Congo Brazzaville) et de Bujumbura (Burundi) en 2008, d'Haïti en 2009, de Bétou (République Démocratique du Congo) en 2010, de Labé en Guinée et de Kigali (Rwanda) en 2011, d'Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2012 et de Bamako au Mali en 2013.

Ces expériences, soutenues par des sessions de réflexion, de renforcement et d'harmonisation des connaissances, ont favorisé une évolution des méthodes et moyens d'intervention. Elles ont aussi démontré la nécessité d'animateurs polyvalents, capables de s'appuyer aussi bien sur les activités sportives que les jeux de sociétés et les jeux traditionnels, pour répondre aux besoins des jeunes, surtout ceux qui vivent des situations de crise sociale ou en sortie de crise.

Les acquis sont capitalisés dans ce « Guide de formation des animateurs polyvalents », à l'éducation de la Jeunesse à la Citoyenneté et à la Culture de la Paix par les activités physiques et sportives.

Sa production me donne l'occasion de remercier tous ceux qui ont accompagné le Secrétariat général dans cette phase expérimentale.



Action Jeunesse, Sports, paix et Citoyenneté à Ziguinchor (Sénégal) en novembre 2014.

Bouramah ALI HAROUNA

## AVANT-PROPOS

---

Dans les pays francophones du Sud, la jeunesse est caractérisée par un faible niveau de scolarisation, un taux de chômage élevé et des difficultés d'insertion socioprofessionnelle fortes. L'absence d'opportunités pour les jeunes sur le marché du travail est un facteur d'instabilité sociale. La CONFEJES aide les Etats et gouvernements membres à trouver des solutions durables dans les secteurs de la Jeunesse, des Sports et Loisir. Depuis, la Conférence de Praia (Cap-Vert) en décembre 2006, sous le thème « la valorisation des ressources humaines pour un développement humain durable », le Secrétariat général ne cesse de fournir des efforts louables dans la formation et particulièrement dans l'appui à la publication et à la diffusion de documents pédagogiques et techniques.

La finalité est « *de faire de la formation un véritable outil d'excellence, de valorisation des ressources humaines et de changement dans une perspective durable* ».

Le présent guide est une parfaite illustration du fruit d'un travail mené par le groupe d'experts internationaux dont les noms suivent :

- Mme CUVELIER Christine (Fédération Wallonie – Bruxelles. Belgique) ;
- M.BOGOLO Adou Georges (Côte d'Ivoire) ;
- M.NIAMBI André (Congo) ;
- M.GANDZIEN BONGO (Congo) ;
- M. OSSE Jean Baptiste (Congo) ;
- Mme ROBIN Audrey (France) ;
- M.BRETIN Olivier (France) ;
- M.SORGE Jean Claude (France) ;

Ont participé à de différentes périodes :

- M.ALI HAROUNA Bouramah (CONFEJES) ;
- M. ALLA YAO François (CONFEJES) ;
- M. NDIAYE Macodé (CONFEJES) ;
- Mme BISSIK Sylvaine Ariane (CONFEJES) ;
- TRAORE Modibo (CONFEJES)
- Idrissa GUINDO (Mali) ;
- Cheikh KONATE (Mali).

Le guide s'adresse aux formateurs d'animateurs polyvalents, pour les aider à réussir leurs actions de formation.

Son objectif est de renforcer leurs compétences pédagogiques et andragogiques.

Polyvalent, il peut s'appliquer à toutes les thématiques de formation de formateurs : notamment, les formateurs d'autres corps d'encadrement et les formateurs de la formation professionnelle (formelle ou non formelle).

Souple et évolutif, il doit s'adapter aux réalités nationales de chaque pays, en s'appuyant sur l'existant ou en le complétant.

Pratique, il a été élaboré dans le pragmatisme de l'approche par compétences (APC) faisant recours aux méthodes actives en utilisant des cas pratiques, des jeux de rôle, des simulations et visites de terrain.

# CONSEILS AUX FORMATEURS

---

Avant d'entamer la formation, il est important que le formateur lise le guide dans son intégralité, afin de comprendre la manière dont il est organisé et ce qu'il contient.

## **La structuration du guide**

Le guide est structuré comme suit :

1. Une rubrique « les mots clés » permet la compréhension commune des concepts utilisés.
2. Une rubrique pédagogique comprenant cinq (5) modules :  
Chaque module est à la fois des situations d'apprentissage de contenus thématiques et d'échanges d'expériences.  
Le module comprend :
  - 2.1. Une introduction qui fait le cadrage et le positionnement du module.
  - 2.2. Une rubrique « mots clés » portant sur les mots les plus utilisés dans chaque module ou qui sont liés aux objectifs à atteindre.
  - 2.3. Une rubrique public(s) qui caractérise les participants selon leurs profils professionnels (selon différentes appellations dans les pays), leur qualification de base et/ou leurs origines géographiques (selon le niveau d'intervention géographique/administratif).
  - 2.4. Les objectifs (généraux et spécifiques). L'objectif général indique la compétence à renforcer chez les apprenants. Ensuite par dérivation les objectifs spécifiques sont déclinés sous forme de capacités. C'est la mobilisation et la combinaison de ces capacités qui feront la compétence effective, une fois que l'Animateur sera en situation professionnelle.
  - 2.5. La durée. Elle est fixée de façon indicative ce qui permet à chaque formateur de l'adapter à son public, ses objectifs, ses méthodes et des moyens disponibles.
  - 2.6. Le contenu. Il est décliné en thèmes homogènes et complémentaires. Le contenu concilie la crédibilité scientifique et l'efficacité professionnelle. Chaque contenu allie :
    - une partie théorique ;
    - une partie pédagogique ;
    - une partie pratique ;
    - et, un bilan.
  - 2.7. Les méthodes pédagogiques. Elles sont actives car fondées sur l'approche par compétences. Il s'agit précisément d'études de cas, jeux de rôles, de visite de terrain. Quel que soit le cas pratique utilisé, il doit être alimenté par des apports théoriques et/ou méthodologiques du formateur.
  - 2.8. Les supports didactiques. Ils facilitent aussi bien l'autonomie de l'apprenant que la dynamique de groupe nécessaire pour la réalisation des activités d'apprentissage.

## GLOSSAIRE

---

- **FORMATION** (formation initiale, formation continue) : Education, enseignement, amélioration processus, acquisition, technique, évolution, compétence, qualification, édification, savoirs, connaissances, information, profil, différence, hétérogénéité, contenu, méthode, moyen (ingénierie), pédagogie, maturation, etc.
- **ANIMATEUR** (Animer, animation) : Médiateur communautaire, métier, accompagnateur, formateur, tuteur, modèle, leader, celui qui donne vie, organisateur, meneur, manager de jeunes, celui qui donne envie, personne ressource, par vocation, catalyseur, rayonnement, éducateur, celui qui donne la joie, encadreur, pourvoyeur de joie et de valeurs, générateur de joie, porteur de changement social, rassembleur, révélateur des potentialités de chacun, facilitateur, curateur, etc.
- **POLYVALENT** : généraliste, diversité, adaptabilité, multidisciplinarité
- **EDUCATION** (formelle, non-formelle, informelle): transmission, formation, apprentissage, savoirs, enseignement, droit à l'éducation, ouverture, découverte, compétences, autonomie, etc.
- **PREVENTION** : anticipation, paix, information, précautions, prise de dispositions etc.
- **SENSIBILISATION** : information, ouverture, conscientisation, vulgarisation, responsabilisation, diffusion, rencontres, échanges, partage, etc.
- **INSERTION** (socioprofessionnelle) : autonomie, intégration, stratégies, communauté, compétences, auto-emploi, formation, projet, qualifications, intégration, implication, accompagnement, supervisions, créativité, épanouissement, socialisation, stabilité, etc.
- **JEUNES** : acteur, opérateur économique, citoyen, responsable, autonome, émancipé, critique, engagé etc.
- **AGR** : microcrédit, financements, réseautage, développement, mutualisation, tutorat, parrainage, initiatives, valorisation, pérennisation, conception, exécution, suivi-évaluation, métiers, paix sociale, revenus, etc.
- **ORGANISATION** : Mobilisation, structuration, réunion, partenariat, logistique, rôle, fonction, coopération, concertation, tâches, projets, ambiance, lisibilité, visibilité, communication, œuvrer ensemble, joie et plaisir partagés, temps forts, discipline ;
- **ANIMATION (cf volet 1) ;**
- **EVENEMENTS DE MASSE** : grand nombre de jeunes, public, manifestation, discipline, participation, sécurité, thème, comité d'organisation, pilotage, maîtrise, réunion, pluridisciplinarité, polyvalence, protocole, récompenses, autorités,

communication, message slogan, compétition, déroulement, règlement, équipe, espace, temps, programme, calendrier, encadrement, aménagement, bénévoles, officiels, balisage, terrain, ravitaillement, animateur, approvisionnement, sensibilisation, brassage, information, diversité, unité, rassemblement, échange, jeux-concours, mur d'expression, ordre, responsabilité, communication, socialisation, mixité, etc.

- **COMMUNICATION** : information, publicité, visibilité, public-cible, message, articulation, récepteur, émetteur, langage, rétroaction (feed-back), nouvelles technologies, supports, canal, vecteur, écoute, freins, leviers, plans de communication, médias, presse, télévision, bouche-à-oreilles, journaux, affiches, banderoles, prospectus (flyers), slogan, prospectus, photo, vidéo, voiture publicitaire, caravane publicitaire, fan club, interview, outils, conférence de presse, point de presse, téléphone, communication interne, communication externe, périodiques, réunion d'information, arbre à palabres, communication directe, langue, jeux, mots, centre technique, agence de communication, correspondants, partenaires, journalisme, sites web, correspondances, courriers, annonces, dépêches, communiqués, animation, image, dessin, sms, téléchargement, etc.
- **CAPITALISATION** : valorisation, mutualisation, apports, échanges, regards, pratiques, mobilisation, vécus, expériences, accumulation, partage, évaluation, progression, critique, bilan, expérimentation, recueil, reproduction, reconduction, savoir-faire, base de données, centraliser, mise en évidence, innovation, créativité, création, crée-action, recherche-action, émulsion, motivation, plus-value, reconnaissance, suivi, accompagnement, professionnalisme, mémoire, archivage, documentation, mémoire médiatique, acquisition, etc.
- **DISPOSITIF DE FORMATION** : Ensemble d'éléments (méthodes, outils, procédures, routines, principes d'action et activités articulés en distanciel et/ou en présentiel) ayant pour finalité la production de compétences individuelles et collectives.
- **DISPOSITIF D'ÉVALUATION** : Ensemble d'éléments (méthodes, outils, procédures, principes, routines, principes d'action et activités articulés en distanciel et/ou en présentiel) ayant pour finalité la mesure de l'efficacité d'une action ou d'un dispositif de formation.
- **ÉVALUATION DE FORMATION** : Action d'apprécier, à l'aide de critères définis préalablement, l'atteinte des objectifs pédagogiques et de formation d'une action de formation.

Cette évaluation peut être faite à des temps différents, par des acteurs différents (stagiaire, formateur, entreprise cliente...). On distingue, par exemple, l'évaluation de satisfaction, l'évaluation du contenu de l'action de formation, l'évaluation des acquis, et l'évaluation des transferts éventuels en situation de travail.



- **EVALUATION PEDAGOGIQUE** : L'évaluation pédagogique a pour objet de :  
donner des informations aux formateurs pour améliorer l'enseignement dispensé ;  
donner des informations aux tuteurs pour leur permettre de prendre les décisions relatives à l'apprentissage de chaque apprenant ;  
guider l'apprenant dans sa progression ;  
certifier, éventuellement, les compétences acquises par l'apprenant ;  
contrôler les effets de l'enseignement afin de corriger les éventuels dysfonctionnements.
- **ÉVALUATION FORMATIVE** : elle se pratique au cours des apprentissages et elle a pour but de renseigner l'apprenant, le plus complètement et le plus précisément possible, sur la distance qui le sépare de l'objectif et sur les difficultés qu'il rencontre. L'évaluation formative est un instrument qui apporte, à l'intérieur du système de formation, les informations qui permettent d'adapter les activités d'apprentissage au besoin de l'apprenant et d'apporter ponctuellement le complément d'information jugé nécessaire à partir des résultats obtenus par l'apprenant à l'évaluation.
- **ÉVALUATION SOMMATIVE** : elle se pratique au terme d'un apprentissage et elle a pour but de vérifier si les objectifs ont été atteints par l'apprenant. Elle vise également à établir un bilan (sous forme de score) de ce que le formé a appris et à le communiquer à l'extérieur. On parle alors d'évaluation sommative qui permet la certification (évaluation certificative) et la délivrance des diplômes.
- **METHODE PEDAGOGIQUE** : Organisation codifiée de techniques et de moyens mis en œuvre pour atteindre un objectif. C'est un choix raisonné et explicable de techniques et de moyens pédagogiques. ("J'utilise les études de cas pour cet apprentissage, parce que cela donne aux apprenants une meilleure capacité à transférer leurs connaissances").
- **METHODE EXPOSITIVE** : c'est la méthode la plus traditionnelle qui utilise la technique de l'exposé.
- **METHODE INTERROGATIVE** : elle consiste à utiliser des techniques d'animation en questionnant l'apprenant pour guider sa réflexion et l'amener à trouver des solutions. Cette méthode découle de la très ancienne maïeutique de Socrate. L'apprenant peut avoir l'impression de découvrir quelque chose et en retirer une certaine satisfaction, mais c'est toujours le maître qui conduit la réflexion.
- **METHODE EXPERIMENTALE** : elle consiste à mettre en situation l'apprenant pour le conduire à apprendre en faisant.
- **METHODE PARTICIPATIVE** : elles sont centrées sur l'apprenant, considérant qu'il est l'acteur principal de son apprentissage. Elles prennent donc en compte sa motivation, ses besoins, ses attentes, et lui proposent des techniques à travers lesquelles il est amené à produire, à créer, à chercher.

- **ARBITRAGE** : c'est lorsque les deux parties choisissent une personne étrangère pour traiter l'affaire et conviennent de se conformer à la décision prise. C'est le choix de la personne étrangère qui prédomine ;
- **NEGOCIATION** : c'est lorsque les deux parties s'accordent elles-mêmes sur leurs différences. Elle favorise la logique du « je gagne, tu gagnes » ;
- **MEDIATION** : c'est une négociation facilitée dans laquelle les parties ont convenu de résoudre le conflit de manière permanente de façon à prendre elles-mêmes toutes les décisions nécessaires. Le médiateur se contente de guider le processus. Il privilégie la logique du « gagnant - gagnant ». Il est « facilitateur » ;
- **RECONCILIATION** : c'est lorsqu'il existe une solution durable au problème. C'est lorsque la vraie paix commence à croître ;
- **RESOLUTION** : c'est une tentative mutuelle de résoudre le problème de telle sorte que les relations soient modifiées de manière constructive. Cela ne signifie pas que la phase émotionnelle est dépassée ;
- **TRANSFORMATION** : c'est la forme la plus élevée de participation conjointe. Les deux parties prennent une décision consciente de construire de nouvelles et meilleures relations.

La négociation, la médiation, la réconciliation, la résolution et la transformation s'avèrent être les modes de gestion les plus avantageuses pour les parties en conflits.

- **DROITS HUMAINS** : ils sont des droits que toute personne détient en propre du fait de sa condition humaine. Ce sont « des garanties de droit universelles qui protègent les individus et les groupes de tous actes portant atteinte aux libertés fondamentales et à la dignité humaine. » .

Ils constituent un fondement essentiel de l'éthique politique moderne.

Un droit est une faculté reconnue par la loi de faire quelque chose, de ne pas faire quelque chose, de jouir d'une chose, d'en disposer ou d'exiger quelque chose d'une autre personne.

Les droits de l'homme sont des facultés de cette nature reconnues par la loi à tout être humain. Les droits de l'homme sont, de cette manière, inaliénables, universelles et indivisibles.

- **DROITS DE L'HOMME** : ensemble des prérogatives dont peut bénéficier n'importe quel individu. Ces droits naturels, universels et inaliénables sont généralement reconnus à travers des lois ou des textes à valeur constitutionnelle dont un des plus célèbres est la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. Dictionnaire de la Langue Française



# LES MODULES

- 1.** Renforcement des capacités des animateurs
- 2.** Organisation/Animation d'événements de masse
- 3.** Insertion des jeunes/ Activités génératrices de revenus
- 4.** Education, prévention et sensibilisation des jeunes
- 5.** Communication, capitalisation

# MODULE I : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ANIMATEURS OU LE METIER DE L'ANIMATEUR POLYVALENT

## 1. Public

Animateurs polyvalents sous les différentes appellations dans les pays ou selon le niveau d'intervention.

Dans le souci de former des jeunes citoyens au service de la paix, de la stabilité sociale et du développement, et d'élaborer une politique pragmatique et novatrice, la CONFEJES a retenu la formation d'animateurs polyvalents.

## 2. Objectifs :

### 2.1. Objectif général :

Développer chez les participant-e-s des compétences en éducation des jeunes à la culture de la paix, de la citoyenneté et du développement, par des activités sportives et socioéducatives.

### 2.2. Objectifs spécifiques :

A la fin du module, les participant-e-s seront capables de/d' :

- identifier des problématiques de jeunesse ;
- concevoir et planifier des actions en vue de répondre aux besoins identifiés ;
- mettre en œuvre des animations attractives adaptées à leur public ;
- faire l'évaluation de leurs actions d'animation.

## 3. Durée: 6 jours

## 4. Contenu (à titre indicatif)

- Thème 1 : Le métier de l'animateur : rôle, valeurs et outils
- Thème 2 : Etude du milieu :
  - ressources du milieu,
  - organisation sociale et administrative ;
  - les acteurs du développement
  - analyse de la demande /identification des besoins des jeunes.
- Thème 3 : Elaboration et gestion de projet
- Thème 4 : Citoyenneté : démocratie, Etat de droit, citoyenneté et culture de paix (modules développés dans le « Guide francophone d'éducation de la jeunesse à la citoyenneté et de promotion de la culture de la paix »).
- Thème 5 : Démarche méthodologique de développement de la culture de la paix et à la citoyenneté à travers les activités sportives et socioéducatives ?



## 5. Méthodes pédagogiques

- Exposé oral de l'animateur avec ou sans support audiovisuel ;
- Etudes de cas ;
- Visite de terrain.

## 6. Supports didactiques

- Documents CONFEJES ;
- Documents de l'OIF ;
- Sport facile, Kids Athletic's, Charte olympique, Charte Africaine de la Jeunesse, Charte de l'UNESCO, l'Athlétisme éducatif (Jean BOURDON et Charles GOZZOLI) autres textes, etc.
- Guide du formateur ;
- Cahier de l'apprenant ;
- Support vidéo : séance de conception, de préparation et d'animation sportive, formation en activités socio-éducatives, formation à l'entrepreneuriat, formation à la fabrication du matériel sportif.

## 7. Evaluation :

- Grille d'évaluation pédagogique

# MODULE II : ORGANISATION / ANIMATION D'ÉVÉNEMENTS DE MASSE

## 1. Public :

Animateurs polyvalents sous les différentes appellations dans les pays ou selon le niveau d'intervention.

L'organisation d'événements de masse, aussi bien au niveau local, régional que national, est un espace de brassage où chaque participant contribue, à sa manière, à l'atteinte d'un objectif commun ; c'est donc un moyen privilégié d'exercice de la citoyenneté, de la culture de la paix.

## 2. Objectifs

### 2.1. Objectif général

Développer chez les participant-e-s des compétences pour promouvoir la paix et la citoyenneté par un rassemblement de jeunes autour d'un événement de masse.

## 2.2.Objectifs spécifiques

A la fin du module, les participant-e-s seront capables de/d' :

- organiser un événement de masse qui favorise l'exercice de la citoyenneté (responsabilité, autonomie, etc.) et de la culture de la paix ;
- élaborer un projet d'événement (concevoir, planifier, organiser, évaluer, etc.) ;
- faire respecter l'ordre, les règles et la discipline ;
- motiver pour faire participer toutes les couches sociales sans distinction aucune.

## 3. Durée : 02 jours

- Théorique : ½ journée ;
- Pédagogique : ½ journée ;
- Pratique : ½ journée ;
- Bilan ½ journée.

## 4. Contenu (à titre indicatif)

- Thème 1 : Développement de l'aptitude de l'enfant ;
- Thème 2 : Choix de l'activité Conditions d'exécution (matérielles, spatiales, humaines, financières, temps, pourquoi cette activité : lien avec le thème) ;
- Thème 3 : Elaboration (édification) de l'activité : méthodologie du projet ;
- Thème 4 : Prise de contact, les autorisations, la communication, la mobilisation, le déroulement.

## 5. Méthodes pédagogiques

- Mise en commun des informations et des connaissances ;
- Définition des règles, tâches et rôles (mise en place d'un comité d'organisation) ;
- Mobilisation des moyens : logistique, sponsoring, parrainage, mécénat, etc ;
- Planification des réunions préparatoires ;
- Stratégie de communication sur le thème ;
- Création du comité de pilotage ;
- Cas pratique d'organisation d'événement de masse.

## 6. Supports didactiques

Voir documents CONFESJES et autres : Sport facile, Kids Athletic's, etc.

Support vidéo : séance de conception, de préparation et d'animation sportive, formation en activités socio-éducatives, formation à l'entrepreneuriat, formation à la fabrication du matériel sportif.

## 7. Évaluation

- Grilles d'évaluation ;
- Bilan de l'action : le point des commissions techniques.

# MODULE III : INSERTION DES JEUNES / ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS (AGR)

## 1. Public

Animateurs polyvalents sous les différentes appellations dans les pays ou selon le niveau d'intervention.

Une des conditions premières pour la promotion d'une culture de la paix, est la satisfaction de besoins vitaux: logement, nourriture, santé, éducation, etc. L'insertion des jeunes citoyens par le biais, notamment, d'activités génératrices de revenus, garantit des conditions matérielles permettant leur épanouissement.

## 2. Objectifs

### 2.1. Objectif général

Développer chez les participant-e-s des compétences permettant d'impliquer les jeunes dans des actions de développement durable tout en assurant leur pérennité.

### 2.2. Objectifs spécifiques

A la fin du module, les participant-e-s seront capables de/d' :

- élaborer des projets au bénéfice des jeunes ;
- identifier les créneaux porteurs par rapport à l'environnement ;
- identifier l'ensemble des acteurs du secteur d'activité concerné ;
- mobiliser les acteurs du secteur d'activité ;
- rechercher des financements ;
- suivre le dispositif d'information, de formation, d'accompagnement et d'évaluation ;
- développer des actions transposables et reproductibles dans différents milieux.

## 3. Durée: deux (2) heures par objectif spécifique (à titre indicatif)

## 4. Contenu (à titre indicatif)

- Thème 1 : Etude du milieu: enquêtes, visites, études de marché, de faisabilité, de potentialité ;
- Thème 2 : Espace de rencontres, d'information, d'échanges (centres d'information et d'orientation, chambres de commerce, associations de professionnels, etc.) ;
- Thème 3 : Campagnes d'information et de sensibilisation (associations de jeunes, fédérations sportives, centres de formation professionnelle, etc.) ;
- Thème 4 : Négociation des financements: présentation du projet, étude d'opportunité, technique, financière ;
- Thème 5 : Supervision, accompagnement individuel et collectif, pépinières d'entreprises ;
- Thème 6 : Création d'un plan de communication pour diffuser, relayer et essayer.

## 5. Méthodes pédagogiques

- Travaux pratiques ;
- Mutualisation, capitalisation et valorisation des expériences (Prix du jeune entrepreneur, rendez-vous pédagogiques, etc..) ;
- Mises en situation, jeux de rôles, simulations, études de cas, etc. ;
- Tutorat et parrainage.

## 6. Supports didactiques

- Vidéos témoignages des expériences
- Supports CONFEJES: Guide pédagogique destiné aux jeunes et aux formateurs pour la création d'une micro-entreprise, etc.
- Prospectus (Flyers) et documentations diverses auprès de services techniques concernés (Chambres de Commerce, Ministères techniques concernés, etc.).

## 7. Evaluation

- L'auto - évaluation
- Grilles d'évaluation

# MODULE IV: EDUCATION, PREVENTION ET SENSIBILISATION DES JEUNES

## 1. Public

Ce module est une formation continue qui s'adresse aux animateurs polyvalents ayant une expérience professionnelle.

L'éducation, la prévention et la sensibilisation des jeunes sont des leviers de changement dans une perspective de société plus démocratique, plus solidaire, plus juste et plus pacifique.

## 2. Objectifs

### 2.1. Objectif général

Développer chez les participant-e-s des compétences pédagogiques pour former des jeunes Citoyens Responsables, Actifs et Critiques (Jeunes CRAC).

### 2.2. Objectifs spécifiques

A la fin du module, les participant-e-s seront capables de mener des actions d'animation efficaces dans :



- la lutte contre la violence, les conduites addictives (drogue, dopage, etc.), les comportements à risque (MST, VIH, grossesse non souhaitée, etc.), les comportements déviants et toute forme de discrimination ;
- la promotion des droits de l'Homme et de l'Enfant, les valeurs olympiques ;
- le développement durable (environnement...) ;
- le développement d'une culture entrepreneuriale ;
- l'éducation à la santé et à une bonne hygiène de vie (pratique de sport, repas sains et équilibrés, etc.) ;
- la mise en réseaux de partenaires (société civile, fédérations sportives, mouvements associatifs, etc.).

### **3. Durée : deux (2) heures par objectif spécifique (à titre indicatif)**

#### **4. Contenu (à titre indicatif)**

- Thème 1 : Prévention et gestion des les conflits ;
- Thème 2 : Promotion des conduites responsables ;
- Thème 3 : Information sur les conséquences et les risques encourus ;
- Thème 4 : Utilisation des ressources locales (matérielles, humaines, techniques, financières) ;
- Thème 5 : Identification et valorisation du potentiel entrepreneurial et les initiatives ;
- Thème 6 : Valorisation des différentes structures existantes (des centres d'écoute, par exemple) ;
- Thème 7 : Identification des associations, fédérations sportives, leur rôle et missions.

#### **5. Méthodes pédagogiques**

- Visite de terrain (observation, enquêtes) ;
- Travaux pratiques ;
- Plénières (exposés, débats/causeries) ;

#### **6. Supports didactiques**

- Différents guides et documents édités par la CONFEJES (sports, jeunesse, citoyenneté...)
- Films témoignages d'expériences menées ;
- Déclaration universelle des droits de l'Homme, des droits de l'Enfant (UNICEF), Charte de la jeunesse de l'Union Africaine.

#### **7. Evaluation**

- L'auto – évaluation ;
- Grilles d'évaluation.

# MODULE V : COMMUNICATION, CAPITALISATION

## 1. Public

Ce module est une formation continue qui s'adresse aux animateurs polyvalents ayant une expérience professionnelle.

La communication, en tant qu'outil de promotion, d'information, de vulgarisation et d'éducation, est indispensable dans le processus d'élaboration et de mutualisation de toute activité sportive et socioéducative.

## 2. Objectifs

### 2.1. Objectif général

Développer chez les participant-e-s des compétences pour élaborer et mettre en œuvre un système de communication qui favorise la visibilité et la valorisation de leurs actions et activités.

### 2.2. Objectifs spécifiques

A la fin du module, les participant-e-s seront capables de/d' :

- promouvoir les activités et les résultats ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de communication ;
- rendre visibles les actions et résultats ;
- communiquer efficacement dans son environnement ;
- créer et animer un espace d'échanges entre les différents acteurs ;
- gérer les conflits.

## 3. DUREE: Deux (2) heures par objectif spécifique (à titre indicatif)

## 4. Contenu (à titre indicatif)

- Thème 1 : Techniques d'expression écrite et orale ;
- Thème 2 : Règles sociales (us et coutumes) ;
- Thème 3 : Utilisation des mass media ;
- Thème 4 : Animation d'une réunion ;
- Thème 5 : Conception d'un contenu d'information ;
- Thème 6 : Montage d'un dossier de demande de partenariat, de financement, de sponsoring.

## 5. Méthodes pédagogiques

- Travaux pratiques ;
- Plénière (exposé suivi de débats/causeries)
- Etude de cas ;

## 6. Supports didactiques Vidéos Documents CONFEJES et autres.

## 7. Evaluation

L'auto – évaluation ;  
Grilles d'évaluation.

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA CONFEJES

Rue Parchappe x rue Salva - BP 3314 Dakar Sénégal

Téléphone : (+221) 33 849 56 42 - Télécopie : (+221) 33 823 79 44

secretariat.general@confejes.org - Site web : [www.confejes.org](http://www.confejes.org)